

HALPHEN, LOUIS. *Introduction à l'histoire*. Paris, Presses Universitaires, 1946. 100 p. 18.5 cm. 50 Frs

Conrad-M. Morin, o.f.m.

Volume 1, Number 1, juin 1947

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801354ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801354ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Morin, C.-M. (1947). Review of [HALPHEN, LOUIS. *Introduction à l'histoire*. Paris, Presses Universitaires, 1946. 100 p. 18.5 cm. 50 Frs]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1(1), 118–121. <https://doi.org/10.7202/801354ar>

LIVRES ET REVUES

HALPHEN, LOUIS. *Introduction à l'histoire*. Paris, Presses Universitaires, 1946. 100 p. 18.5 cm. 50 Frs.

Cet opuscule d'agréable présentation doit le jour à des loisirs forcés et à un louable dessein: « procéder à un examen de conscience et présenter au lecteur que le sujet peut intéresser quelques réflexions propres à mettre en lumière l'*objet*, la *méthode* et les *possibilités* de... la science historique » (p. 5). Quand on sait que l'auteur de ces lignes d'avant-propos est membre de l'Institut de France, professeur à la Sorbonne, directeur de l'excellente collection d'histoire universelle *Peuples et civilisations* (en 20 vols) et auteur d'ouvrages historiques importants, on peut s'attendre à des réflexions de maître. Et c'en sont réellement.

En effet, « ce petit livre, composé, à quelques notes près, loin de toute bibliothèque et d'après des souvenirs » (p. 6), dénote que son auteur possède vraiment son sujet, qu'il en est même épris. Aussi, tout en n'ayant pas l'intention de « plaider une cause qui se défend d'elle-même » (p. 5), M. Halphen présente-t-il à son lecteur un vrai plaidoyer plutôt qu'un simple exposé: ses « réflexions » tendent à démontrer le caractère tout à fait scientifique de l'histoire, quand celui qui la manie possède le sens critique et est doué de sagacité et de prudence, en un mot quand il fait véritablement œuvre d'historien. A la louange de l'avocat, il faut toutefois reconnaître que ce plaidoyer en faveur de l'histoire, tout en étant confectionné *avec* amour, n'est pas le fruit du sentiment mais bien de la raison. Qu'on en juge par les grandes lignes que nous voulons en donner en ce compte rendu.

La *nécessité de l'histoire* (chap. 1er), l'A. la déduit d'abord du fait qu'elle nous fournit l'intelligence du présent: « la société qui nous entoure, nos mœurs... sont le fruit des siècles qui nous ont précédés; les faits auxquels nous sommes mêlés en sont la résultante » (p. 8).

L'histoire n'est « pas moins nécessaire à la santé de nos esprits » ; car, elle « ne rend pas sceptique, comme on le dit souvent, mais elle est une merveilleuse école de prudence : aux outrances de la raison, elle oppose le barrage des faits... » Si elle ne nous apprenait qu'à raisonner dans le concret et à faire intervenir dans nos calculs le facteur humain, l'histoire serait déjà amplement justifiée » (p. 9-10). Il y a plus : « elle ne nous contraint pas seulement à nous méfier de l'absolu là où il n'a que faire ; elle nous habitue à plus de modestie et d'équité dans nos jugements, en nous ramenant sans cesse à la contemplation d'une humanité essentiellement diverse et en perpétuel renouvellement » (p. 11).

Il va sans dire que pour revendiquer un tel privilège l'histoire doit-elle être de l'histoire proprement dite. Aussi, l'A. a-t-il soin d'en préciser l'*objet* (chap. II), qui est de « sauver de l'oubli les faits du passé » et, par eux, « parvenir à une connaissance intégrale du passé ». A cette fin il faut donc d'abord « recueillir et classer les événements de tous ordres » des siècles passés, en retracer les *caractéristiques*, puis rétablir les *liens* qui les ont unis dans la réalité et dégager les *raisons* qui ont conduit de l'un à l'autre ». Car l'histoire « n'a atteint le terme de son effort que lorsqu'elle est parvenue à donner à notre esprit les moyens de comprendre le *pourquoi du déroulement des faits* sur lesquels portent nos observations. C'est par là essentiellement qu'elle mérite d'être rangée au nombre des disciplines indispensables à notre connaissance de l'humanité » (p. 12-16).

Mais pareille connaissance des faits repose en somme sur les attestations qui nous en sont parvenues. Voilà pourquoi M. Halphen aborde aussitôt la question de la *valeur du témoignage historique* (chap. III). En histoire, on entend par « témoignage » non seulement « la *déposition* du témoin, de la bouche ou de la plume de qui on recueille l'exposé des faits », mais aussi « tout *document*, tout *monument* du passé » authentique. Le tri à opérer dans les témoignages est une question de méthode et de prudence. Aussi, la conclusion de ce chapitre mérite-t-elle d'être reproduite. « Ce n'est pas, écrit l'A., la valeur du témoignage historique qui est en question : c'est la sagacité de l'historien. S'il se laisse tromper, c'est à lui, non aux documents, qu'il faut s'en prendre. Les difficultés auxquelles il se heurte, rien que pour les interpréter correctement et en apprécier la portée, nous avertissent dès l'abord que la science à laquelle il s'adonne réclame

une forte préparation et des qualités d'esprit analogues à celles que nécessite la pratique des autres disciplines scientifiques; et c'est sans doute parce que de tout temps trop de gens ont cru pouvoir s'improviser historiens, sans se donner la peine d'en apprendre le métier, que l'histoire passe aux yeux de beaucoup pour un exercice vain et stérile » (p. 17-34).

Les trois chapitres suivants traitent de la *méthode historique* elle-même. Il s'agit d'abord de l'*établissement des faits* (chap. IV): moyennant « une *recherche* méthodique, conduite selon des principes exactement définis » et permettant de recueillir bon nombre de témoignages qui seront ensuite confrontés, passés au crible de la *critique* et classés méthodiquement de façon à constituer pour chaque fait « un dossier qui emporte la conviction ». Grâce à l'ensemble des faits ainsi révélés par les documents, l'historien peut alors procéder à leur *coordination* (chap. V), c'est-à-dire en « rétablir l'enchaînement », qui peut ressortir soit des documents eux-mêmes, soit de l'examen direct des faits, examen apte à « suggérer à un historien expérimenté le moyen de suppléer au silence ou à l'insuffisance des témoignages contemporains en tirant parti de la connaissance qu'il a déjà acquise du passé »; en bien des cas même « le raisonnement peut s'exercer, sous la seule réserve qu'on n'oublie ni combien sont changeantes les circonstances où se produisent des faits par ailleurs analogues, ni combien il faut tenir compte en même temps, dans l'étude à laquelle on procède, de l'incidence des facteurs secondaires, tous essentiellement variables. Ceci revient donc à dire que, si l'histoire est une science rigoureuse, elle n'exclut pas plus qu'aucune autre l'esprit de finesse. Il n'y a pas et il ne saurait y avoir de déterminisme historique, si l'on entend par là, comme on l'a pourtant soutenu, une sorte de logique inflexible à laquelle ne pourrait échapper l'évolution des individus et des peuples ». L'*exposé des faits* (chap. VI) est également « un problème de méthode » et « non pas un problème d'ordre littéraire »: il suppose d'abord un *choix* des faits et des personnages, mais un choix « fondé tout entier sur la réalité objective » et exigeant, il est vrai, « des qualités de jugement et une expérience des choses qui obligent à compter avec la valeur personnelle de l'historien, mais qui n'ont rien à voir avec sa fantaisie ni avec les caprices de sa curiosité ». Il faut ensuite tout « ordonner en un exposé méthodique » par l'introduction de découpures du passé en tranches chronologiques ou logiques « pourvu qu'on prenne modèle

sur le réel et que l'étroite interdépendance des faits de tous ordres ne cesse d'apparaître avec netteté ». Autant en faut-il dire des tranches nationales, régionales, monographiques ou biographiques. En somme il s'agit de maintenir l'équilibre entre l'esprit de synthèse et l'esprit d'analyse: « synthèse et analyse doivent cheminer de compagnie, s'épaulant l'une l'autre, se perfectionnant l'une l'autre... Il n'y a pas de méthode d'exposition qui s'impose de préférence à une autre: il y a un esprit historique, qui, dans chaque circonstance, doit dicter à l'historien la meilleure méthode à suivre » (p. 35-71).

Enfin, dans *Les « leçons de l'histoire »* (chap. VII), l'A. parle du rôle utilitaire de l'histoire. Ses conclusions sont les suivantes: les supposées « leçons de l'histoire » sont plutôt les leçons de la vie, car les faits que l'histoire « retient ne se répètent pas sous leur forme première »; d'ailleurs, « l'histoire n'est pas et ne peut être, sans manquer à ses obligations essentielles, l'école de morale et de civisme que depuis l'antiquité trop d'historiens veulent faire d'elle ». La principale utilité de l'histoire c'est d'être une « école de compréhension et de justesse d'esprit. D'autres disciplines enseignent à raisonner correctement sur des données abstraites; l'histoire nous contraint à raisonner à partir d'un réel mouvant, nuancé et complexe, comme tout ce qui est humain » (p. 72-76).

Deux appendices, *Les étapes de la science historique* (p. 79-90) et *Les études de méthodologie historique* (p. 91-97), forment un utile et intéressant complément, tandis qu'un *Index* alphabétique facilite la consultation de cet excellent petit livre que nous ne saurions trop recommander aux intéressés: il inculque agréablement la mentalité d'historien; il donne de l'objet et des méthodes de l'histoire une lumineuse synthèse et prépare l'esprit à mieux assimiler et mieux goûter les détails de technique que fournissent les ouvrages de méthodologie complets. Voilà pourquoi, plutôt que d'en faire un simple compte rendu, nous avons cru bon d'en reproduire textuellement de larges extraits.

Université de Montréal.

Conrad-M. MORIN, O.F.M.

docteur en histoire (Rome)
professeur à la Faculté des Lettres.